

Conseil Communautaire du 24 mai 2018

D 2018	D	42
Nombre de Conseillers		
En exercice	87	
Présents	68 du dossier 1 à 21 + 31 – 67 du dossier 22 à 23 – 65 du dossier 24 à 37 (sauf 31) – 64 du dossier 38 à 50	
Votants	77 du dossier 1 à 2 + 31 – 76 dossier 3 - 74 du dossier 4 à 23 – 73 du dossier 24 à 37 (sauf 31) – 71 du dossier 38 à 50	

Le Conseil de Val de Garonne Agglomération, légalement convoqué le **18 mai 2018** s'est réuni à l'espace des Expositions de Marmande, en séance publique, sous la présidence de Daniel BENQUET puis de Francis DUTHIL pour la présentation et les votes des comptes administratifs.

Etaient présents

<u>Agné</u>	Patrick GAUBAN
<u>Beaupuy</u>	Maryse HERVÉ [+pouvoir Pascal LAPERCHÉ à compter du dossier 24 (sauf 31)] – Pascal LAPERCHÉ (du dossier 1 à 23 + 31)
<u>Birac sur Trec</u>	Alain LERDU
<u>Calonges</u>	François NÉRAUD
<u>Castelnau Sur Gupie</u>	Thierry LEROY (suppléant)
<u>Caubon Saint Sauveur</u>	Catherine BERNARD
<u>Caumont Sur Garonne</u>	Pierre IMBERT
<u>Clairac</u>	Bernard CABANE – Michel PÉRAT – Carole VERHAEGHE
<u>Cocumont</u>	Jean.Luc ARMAND [+pouvoir Lissette DE LUCA (du dossier 1 à 23 + 31)]
<u>Couthures Sur Garonne</u>
<u>Escassefort</u>	Christian FRAISSINEDE
<u>Fauquierolles</u>	Maryline DE PARSCAU (+pouvoir Josette PATISSOU)
<u>Fauillet</u>	Michel NAU (suppléant)
<u>Fourques Sur Garonne</u>	Jacques BILIRIT [+pouvoir Sophie BORDERIE (du dossier 1 à 3 + 31)]
<u>Gaujac</u>	Jean.François THOUMAZEAU
<u>Gontaud de Nogaret</u>
<u>Grateloup Saint Gayrand</u>	Alain PRÉDOUR
<u>Jusix</u>	Michel GUIGNAN
<u>Lafitte Sur Lot</u>	Maryse VULLIAMY
<u>Lagrèze</u>	Jacques VERDELET
<u>Lagupie</u>
<u>Le Mas d'Agenais</u>	Sylvie BARBE - Francis DUTHIL (+pouvoir Jean GUIRAUD)
<u>Longueville</u>	Guy FARBOS
<u>Marcellus</u>	Jean.Claude DERC [+pouvoir Régine POVEDA à compter du dossier 22 (sauf 31)]
<u>Marmande</u>	Lydie ANGELY – Marie.Catherine BALLEREAU - Daniel BENQUET – Marie.Françoise BOUGUES (pouvoir Jean.Pierre MARCHAND du dossier 1 à 3 + 31) – Martine CALZAVARA – Roland CHRISTEN - Jacqueline CORREGES - Patrick COUZINEAU – Michel HOSPITAL– Philippe LABARDIN – Josette JACQUET – Anne MAHIEU (+pouvoir Charles CILLIERES du dossier 1 à 37) - Sylvie SCHELCHER-GENEAU DE LAMARLIERE (+pouvoir Serge CARBONNET) – Laurence VALAY – Jean.Pierre MARCHAND à compter du dossier 4 (sauf 31)
<u>Mauvezin sur Gupie</u>	Daniel BORDENEUVE
<u>Meilhan sur Garonne</u>	Régine POVEDA (du dossier 1 à 21 + 31)
<u>Montpouillan</u>
<u>Puymiclan</u>	Michel FEYRY
<u>Saint Avit</u>	Laurent PRUVOST (suppléant)
<u>Saint Barthélémy d'Agenais</u>	Gaëtan MALANGE
<u>Saint Martin Petit</u>	Marie-France BONNEAU
<u>Saint Pardoux du Breuil</u>	Jean-Marc DUBAN
<u>Saint Sauveur de Meilhan</u>	Francis LABEAU
<u>Sainte Bazeille</u>	Gilles LAGAUZÈRE – Didier RESSIOT - Philippe RIGAL – Christine VOINOT
<u>Samazan</u>
<u>Sénestis</u>	Jacques PIN (suppléant)
<u>Sevches</u>	Isabelle CESA (+pouvoir André CORIOU)
<u>Taillebourg</u>
<u>Tonneins</u>	Daniel BARBAS – Régis BARD – Liliane BORDES - Eric BOUCHAUD – Daniel GAIDELLA - Liliane KULTON – Guy LAUMET – Elizabeth LE CHARPENTIER - Laurence LOUBIAT- MOREAU – Dante RINAUDO – Valérie TACCO
<u>Varès</u>	Jacky TROUVE
<u>Villeton</u>
<u>Virazeil</u>	Christophe COURREGELONGUE – Caroline DELRIEU-GILLET – Vincent PAULAY

Absents ou excusés

Guy IANOTTO - Lissette DE LUCA - Jean.Michel MOREAU - Gilbert DUFOURG - Josette PATISSOU - Danièle ANGOT - Thierry CONSTANS - Jean.Max MARTIN - Sophie BORDERIE - Serge CARBONNET - Charles CILLIÈRES - Jean.Luc DUBOURG - Joël HOCQUELET - Bernard MANIER - Jean.Pierre MARCHAND (du dossier 1 à 3 + 31) - Thierry CARRETEY - Didier MONPOUILLAN - Michel COUZIGOU - Bernard MONPOUILLAN - Jacques BRO - André CORIOU - Jean.Pierre VACQUE - Jean GUIRAUD - Jacques BILIRIT [à compter du dossier 4 (sauf 31)] - Régine POVEDA [à compter du dossier 22 (sauf 31)] - Jean.Luc ARMAND [à compter du dossier 24 (sauf 31)] - Pascal LAPERCHÉ [à compter du dossier 24 (sauf 31)] - Anne MAHIEU (à compter du dossier 38)

Pouvoirs de

Serge CARBONNET à Sylvie SCHELCHER-GENEAU DE LAMARLIERE – Jean.Pierre MARCHAND à Marie.Françoise BOUGUES (jusqu'au dossier 3 + 31) – Charles CILLIERES à Anne MAHIEU (jusqu'au dossier 37) – Jean.Luc DUBOURG à Philippe LABARDIN – André CORIOU à Isabelle CESA – Lissette DE LUCA à Jean.Luc ARMAND (jusqu'au dossier 23 + 31) – Josette PATISSOU à Maryline DE PARSCAU – Sophie BORDERIE à Jacques BILIRIT (jusqu'au dossier 3 + 31) - Jean GUIRAUD à Francis DUTHIL – Régine POVEDA à Jean.Claude DERC (à compter du dossier 22) – Pascal LAPERCHÉ à Maryse HERVE (à compter du dossier 24)

Secrétaire de Séance

Christophe COURREGELONGUE

Dossier n°42 -

PROPOSITION D'ACTION NOUVELLE DANS LE CADRE DU CONTRAT ENFANCE JEUNESSE 2015-2018

Objet de la délibération

L'avis des membres du conseil communautaire est sollicité sur la transformation de la halte garderie Françoise Dolto en multi accueil.

Exposé des motifs

La commune de Marmande compte peu de places d'accueil à la journée, en centre ville alors qu'elle constitue le plus gros pôle d'emploi du territoire.

Partant de ce constat, le cabinet INSTEP consulté pour le diagnostic CEJ 201-2018 a préconisé la transformation de la halte garderie en multi accueil. Cette transformation s'orienterait sur 15 places crèche et 10 places halte garderie permettant de répondre à une demande croissante des familles.

Toutefois, il est important de maintenir des places en accueil occasionnel sur l'ensemble des structures présentes sur Marmande. En effet, ces places répondent à un besoin réel d'accueil sur ce territoire.

Le Bureau communautaire en date du 9 novembre 2017 a donné un avis favorable à la réalisation d'une enquête auprès des familles de la halte garderie Françoise Dolo à Marmande afin d'étudier la pertinence d'ouvrir la structure en multi accueil.

L'objectif de cette réflexion était de développer l'offre de service à la population afin de répondre au mieux aux besoins croissants des familles en termes d'accueil du jeune enfant sur des places en crèche.

Cette enquête a révélé que sur les 44 familles qui ont répondu au questionnaire, 32 étaient favorables à des accueils réguliers.

La transformation de la halte garderie Françoise Dolto en multi accueil permettra donc d'accueillir des enfants à la fois en accueil régulier et en accueil occasionnel.

Cette action induit des changements également dans le cadre du fonctionnement de la structure :

- Horaires d'ouverture : 7h30 -18h30 au lieu de 8h45-17h45 et ouverture le lundi matin, soit une amplitude d'ouverture moyenne plus importante (11h par jour au lieu de 9h).
- Journées continues supplémentaires (5 au lieu de 3 aujourd'hui).

Cette évolution nécessitera la réorganisation du service avec le retour d'un agent actuellement à temps partiel vers un temps plein ainsi que la création d'un poste à mi temps afin d'assurer la continuité de direction.

Au global, le reste à charge pour Val de Garonne Agglomération sera inférieur à celui actuellement constaté, du fait d'un meilleur taux de remplissage et de recettes accrues de la CAF.

L'évaluation budgétaire de cette transformation se présente comme suit :

Evolution Halte garderie

Exercice 2017	Dépenses	Dont personnel	Recettes (Taux d'occupation réel 78%)	Financement CEJ	Reste à charge VGA
Halte Garderie Françoise Dolto	350 682.85 €	332 925.60 €	157 192.85 €	41 716.53 €	151 773.82 €

Prévisionnel 2019	Dépenses	Dont personnel	Recettes (Taux d'occupation 70% 1 ^{er} année)	Financement CEJ	Reste à charge VGA
Multi accueil Françoise Dolto	389 470 €	352 600 €	186 974 €	63 000 €	139 496 €

Les membres du Conseil Communautaire sont invités à approuver la délibération suivante,

Le Conseil Communautaire,

Approuve la transformation de la Halte Garderie Française Dolto en Multi Accueil d'une capacité de 15 places en accueil crèche et 10 places en accueil occasionnel à compter du 1^{er} septembre 2018.

Autorise M. Le Président ou son représentant à signer tous les documents relatifs à cette délibération, hors compétences déléguées

Résultat du vote

<i>Votants</i>	71	
<i>Pour</i>	71	
<i>Contre</i>	/	
<i>Abstention</i>	/	

Publication / Affichage
Le 30.05.2018

Fait à Marmande, le 24 mai 2018

Daniel BENQUET
Président de Val de Garonne Agglomération,